

AVEC LA MJC DE METZERESCHE

Bientôt le vide-greniers

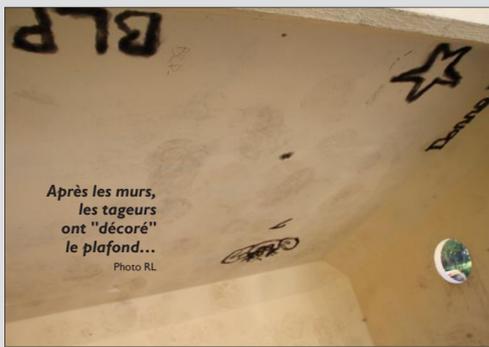


La MJC de Metzeresche organise le dimanche 28 septembre, de 6 h à 18 h, un vide-greniers au centre du village. Les exposants sont attendus dès 6 h du matin pour l'attribution des places qui se fera sans réservation rues des Roses, de l'Église, ainsi que sur la place de la Mairie. Le tarif des stands a été fixé à 2 € le mètre linéaire, le vide-greniers étant interdit aux professionnels. Quant à la restauration et la buvette, les chineurs et les exposants trouveront leur bonheur car tout est prévu dans la cour de l'école élémentaire Charles-Marchetti.

Les chineurs sont attendus dès 6 h du matin dans les rues du village. Photo Illustration RL

INCIVILITÉS À OUDRENNE

Est-ce de l'art ou du...



Après les murs, les tags ont "décoré" le plafond...

Entièrement repeint il y a sept mois par Bertrand, l'ouvrier communal, l'abri de bus de Breistroff-la-Petite a, une nouvelle fois, subi les outrages (graffitis, tags) de personnes indélicates. Cette fois, les artistes en herbe ont confondu le toit de l'abri avec le plafond de la chapelle Sixtine... Enfin... Façon de parler. Et si les auteurs de ces dégradations exprimaient plutôt leurs talents naissants au sein des clubs ou ateliers de peinture en tout genre existant dans le secteur ? Car entre les deniers des contribuables gaspillés et le travail d'autrui non respecté, les habitants ne leur disent pas merci...

CARNET À STUCKANGE

Bienvenue à Joana



Julia est heureuse de nous présenter sa petite sœur Joana, née le 13 septembre. Elle en est très fière comme sa maman Nathalie Prunnot et son papa Dominique Janasiewicz, domiciliés à Stuckange. Nous présentons tous nos vœux de prospérité à la petite Joana et nos félicitations aux heureux parents.

URGENCES

- Samu 57**
Tous secteurs : tél. 15.
- Médecins**
Metzervisse, Kédange, Hom-bourg-Budange, Distroff : tél. 0820 33 20 20.
- Ambulances**
Guénange : Guénange ambulances (tél. 03 82 50 21 29 ou 06 84 71 55 82).
Kédange-sur-Canner : 57-Assistance
- (tél. 03 87 77 98 18).
Metzervisse : Moselle Ambulances (tél. 03 82 51 04 63).
- Pharmacies**
Tous secteurs : tél. 3237.
- Sapeurs-pompiers**
Tous secteurs : tél. 18.
- Gendarmeries**
Guénange : boulevard du Pont (tél. 03 82 82 64 27).
Metzervisse : rue des Romains (tél. 03 82 56 80 70).

BOUSSE

Quand la mémoire reste bonne



Le club de l'amitié a découvert l'art de travailler sa mémoire. Photo RL

C'est en partenariat avec la Fédération seniors Moselle, subventionnée par les caisses de retraites et le conseil général, que le Ludo pac (Plan d'activation cérébral par le jeu) a été proposé au club de l'amitié de Bousse. Une séance d'information à propos d'un projet basé sur l'entretien du capital mémoire. Pour Stéphanie Marx, animatrice : « Le but est de comprendre comment fonctionnent nos différentes mémoires, comprendre pourquoi il y a des problèmes de mémoire, essayer de dédramatiser, de voir pourquoi il existe certaines pathologies, le tout dans un complexe très ludique ». L'auditoire s'est montré très réceptif à ce programme d'entretien des fonctions cérébrales, et ce, avant un sympathique goûter, histoire de mieux booster les neurones.

À noter que si les seniors souhaitent s'investir plus avant dans ce programme, celui-ci est payant, 44 € par participant (onze séances) dont 20 € pris en charge par le conseil général.

STUCKANGE

La sérénité est revenue au conseil municipal

Le calme est revenu au sein du conseil et cette fois aucune polémique n'est venue troubler la sérénité des débats. Le maire a été autorisé à signer deux conventions. La première concerne la pose et l'entretien des coussins berlinois sur la D 61, la seconde l'accès aux parcelles de chasse.

Ensuite le maire a proposé la création de quatre groupes de travail ouverts à tous. Le premier, animé par Jean-Paul Clin, concerne la reprise des études de la transformation du POS en PLU, le second, sous la houlette d'Olivier Ségura, prévoit la remise à plat de la gestion de la salle socioculturelle, le troisième suivi par Frédéric Keiffer est vaste puisqu'il est chargé de la sécurité au sens large, voisins vigilants, sécurité routière, protection des biens et des personnes, tout en respectant les individus. Enfin, le quatrième sera chargé de trouver des idées pour créer des lieux de balades praticables et accessibles. Laetitia Alvès en aura la charge. Des places sont encore disponibles dans ces différents groupes et les volontaires peuvent faire acte de candidature auprès des différents responsables concernés.

Au fil des délibérations

La mise en place de la loi ALUR impose de nouvelles normes aux PLU, la société Topos chargée de l'étude est obligée de refaire une partie de l'étude d'ou un coup supplémentaire de 5 640 €.

Suite à la loi de 2012 sur les logements vacants, le conseil a été obligé de voter une modification de la délibération de 2008, ramenant le délai de perception de la taxe d'habitation à deux ans en cas de logement vacant.

Enfin, le maire a avisé le conseil qu'il a décidé d'appliquer le droit de préemption sur les 36 ares comportant une maison d'habitation située au milieu de la Sapièrre. Sur demande expresse du vendeur, le maire est autorisé à procéder à l'achat du lot complet de 2,63 ha au prix de 222 900 € financé par un emprunt afin d'y installer le centre technique communal. Seul Eric Giri s'est abstenu lors du vote.

En infos, le maire a annoncé la venue pour les 27 et 28 novembre du grand cirque belge "Maximum" afin de conserver la magie du cirque dans la commune.

BETTELAINVILLE

Retour du club de L'Âge d'or

La reprise du café-klatsch aura lieu le jeudi 25 septembre dans la salle communale à partir de 14 h jusqu'à 18 h. L'assemblée générale suivra à 18 h 15. Toutes les personnes qui souhaitent rejoindre le groupe peuvent prendre contact avec le président Jean-Marie Mathieu, 6 rue Neuve à Bettelainville.

GUÉNANGE

L'opposition est-elle à la page ?

Ambiance tendue jeudi, au conseil municipal. L'opposition est montée au filet sur des points d'accroche traditionnels. Puis un point a bousculé l'ordre du jour : une action en justice du maire contre la page Facebook de l'opposition.

L'étincelle Facebook : Gérard Caillet, chef de file de l'opposition Guénaigeoise, avait fait ouvrir une page Facebook à l'occasion des municipales. « Nous l'avons reconverti e en instrument d'informations », explique-t-il. Début septembre, la reprise d'un article du Républicain Lorrain met le feu aux poudres. Le reportage relate une descente des gendarmes dans les caves des dealers. Inévitablement, les commentaires s'enchaînent sur le débat de l'insécurité. Une internautes assure que les caméras de Guénange ne sont « jamais branchées », que les gendarmes eux-mêmes l'affirment. « Encore du fric de nous, pauvres cons de contribuables !!! » (sic), conclut-elle rageuse. Pas du goût de Jean-Pierre La Vaullée, mis au courant de l'affaire seulement lundi. « Ces commentaires entraînent depuis le 8 septembre et vous n'avez rien fait pour les effacer, lance-t-il à l'opposition. En tant qu'administrateurs du compte, vous êtes responsables des publications ».

des publications. Ces fausses infos nous portent un préjudice terrible. Elles nuisent au travail accompli par la mairie et la gendarmerie pour lutter contre l'insécurité. » Dans un contexte difficile à Guénange, qui subit le transfert d'activités illicites du fait du classement en ZSP d'Uckange, Jean-Pierre La Vaullée veut un conseil municipal unifié. « Je le dis clairement : les caméras municipales fonctionnent et nous avons répondu aux demandes vidéo de la Gendarmerie plusieurs fois. M. Caillet, dans quel navire êtes-vous ? Celui du conseil municipal ou celui qui développe le sentiment d'insécurité ? » Gérard Caillet assure ne pas être à la page question informatique : « FB est un merveilleux outil de communication ».

Malheureusement, on ne peut pas contrôler ce que les amis des amis mettent comme commentaire. Nous avons décidé de créer un site où l'on pourra mieux réguler les interventions. » Et d'un ton innocent : « Je vais demander à celui qui gère ce compte Facebook de savoir si l'on peut supprimer les commentaires. » Bernard Lécrivain, également membre de l'opposition, joue la contre-attaque : « C'est petit ce que vous faites, Monsieur le maire ! L'affaire date du 8 septembre, vous auriez pu nous contacter au lieu de laisser filer les choses et de nous traîner en justice d'un coup. » Gérard Caillet

enfonce le clou : « Le temps où l'on se prévenait avant de s'affronter est donc terminé ? » Ambiance... Jean-Pierre La Vaullée, agacé : « A un moment donné quand on met des outils en route, on les assume ! » Une plainte va être déposée contre les administrateurs de la page Facebook. « En aucun cas nous n'imputons les propos litigieux à l'opposition, précise le maire de Guénange. En revanche, le peu de zèle pour retirer les messages à partir du moment où vous en avez eu connaissance est répréhensible. »

Un autre débat s'engage pour la création de deux emplois de policiers municipaux pour remplacer un retraité et un policier spécialiste des arts martiaux. Ce dernier file à la police municipale de Thionville pour donner quelques leçons aux locaux... Deux profils jeunes ont été sélectionnés en remplacement. L'opposition aimerait que l'on embauche aussi aux espaces verts. « Nos services techniques comprennent déjà 40 personnes, appuie Jean-Pierre La Vaullée. Moi l'an prochain, j'ai 250 000 € en moins de dotation de solidarité urbaine. On fait quoi, on augmente les impôts ? » A propos de cette DSU qui baisse, le conseil a pris une motion pour désapprouver l'action du gouvernement. « Beaucoup de communes, qui ont peu de ressources liées à l'industrie et qui dépendent des dotations vont se retrouver écaillées par ces mesures », explique Jean-Pierre La Vaullée. « C'est votre parti au pouvoir ? », enchaîne Gérard Caillet. « On n'est pas des bœuf-ouï-ouï. Quand on n'est pas d'accord on le dit », conclut Eric Balland, habituel porte-voix de la municipalité, qui s'était montré bien sage jusqu'à présent.

Hubert GAMELON.

Destruction, inondation

*Destination des bâtiments de l'ancien lycée. Bernard Lécrivain s'interroge : « fermé depuis juin, que va-t-il devenir ? Que faire avant qu'il ne soit squatté ou détruit, comme l'ancien orphelinat ? » Mauvaise nouvelle, Jean-Pierre La Vaullée ne compte justement pas conserver le bâtiment : « On attend d'avoir les clefs de la Régions Lorraine. Mais notre position est d'aller vers une démolition. Lorsqu'on fait le tour, les peintures sont bien. Après, tout le reste est vétuste. Eau usée et tuyauterie interne, ou encore la toiture en amiante... Globalement, entre le prix de la rénovation (dont l'isolation aux normes) et la destruction, on s'oriente vers la deuxième option. » Lécrivain : « C'est fou cette mentalité de tout détruire ! Ce bâtiment pourrait intéresser des Guénaigeois ! » La Vaullée : « Si vous me trouvez une entreprise qui en veut, allez, on en rediscute ! » Balland : « Enfin, restons cohérents. La zone d'activité est sur Belle-vue à Guénange, pas au milieu de la ville... »

*Inondations du 24 juillet : une réunion technique avec l'opérateur Vélis s'est tenue. Des travaux pour « atténuer les conséquences du déluge qui a eu lieu » vont être entrepris. Bernard Lécrivain, décidément actif jeudi soir : « Vous avez annoncé le passage en catastrophe naturelle, ce qui change beaucoup pour l'indemnisation des habitants. Où en est-on ? - Réponse en novembre, la demande est déposée. - D'après mes infos, ça ne semble pas très bon... - Nous sommes sceptiques aussi, car le territoire d'impact est trop restreint, mais on verra. - Et sur le boulevard du Pont ? - Eric Balland, adjoint aux travaux : « Nous allons rétablir un fil d'eau, une captation supplémentaire à ce niveau qui a posé problème. » Centre équestre : Prix sensiblement pareils à l'an dernier. Au cours de la discussion avec l'opposition, l'adjoint aux sports Small Belkacem reconnaît qu'il y a « moins d'adhérents que les années passées ». Mais les chiffres restent bons : environ 450 licenciés dont 75 Guénaigeois.

Question d'entretien

Entretien des espaces verts : Françoise Schurra (opposition) : « La ville est gagnée par des friches. Sur certains trottoirs, les arbustes dépassent tellement qu'on ne peut plus marcher. » « Je sais, il y a même une page Facebook pour s'injurier contre le manque d'entretien ! », sourit le maire. Décidément, « Mais l'été a réuni tous les critères pour que les pelouses repoussent vite. On s'active, ne vous inquiétez pas. »

Par ailleurs, Françoise Schurra s'est étonnée que la municipalité sous-traite l'entretien du ménage de certains édifices publics à une boîte privée, plutôt que de faire le choix de relancer des jeunes par contrats aidés. « En sous-traitant, nous déléguons la responsabilité du travail bien fait... »

BERTRANGE-IMELDANGE

Médailles et départ à la retraite à L'Envol

Joseph Banouh, né le 15 mars 1962 et vivant à Thionville, a débuté sa carrière professionnelle dans le milieu ordinaire de travail. C'est en mai 1982 que Joseph a intégré l'Esat L'Envol, travaillant sur différentes activités d'assemblages, comme les miroirs pour Ikea et câblage pour Scholtès. Du fait de ses bonnes capacités, progressivement, il est devenu le chauffeur livreur attiré de l'Esat. Polyvalent, toujours investi, avec un bon sens de l'organisation, associé à des capacités relationnelles certaines, Joseph sait se faire apprécier de tous. Après trente années de travail, dont la plus grande partie à l'Esat L'Envol, il a reçu la médaille de vermeil du travail ainsi qu'un chèque cadeau offert par l'établissement.

Lucienne Banouh, née le 24 avril 1963 et vivant à Thionville avec Joseph son époux, a d'abord débuté sa scolarité à l'Esat L'Envol en janvier 1982, travaillant sur différentes activités de conditionnement et d'assemblage, pour Ikea et Scholtès. Suite à des soucis de santé, Lucienne a dû travailler à temps partiel et sur des activités plus adaptées à sa condition physique. Aujourd'hui, ayant retrouvé une meilleure santé, elle participe à la plupart des activités proposées pour de l'assemblage, du conditionnement, mettant ainsi en valeur sa grande dextérité et minutie. De nature discrète, faisant preuve d'une grande douceur et joie de vivre, Lucienne est très appréciée par l'ensemble de ses collègues. Après trente ans de travail, elle reçoit la médaille de vermeil du travail et également un chèque cadeau offert par l'Esat.



Du vermeil pour Joseph et Lucienne. Photo RL

Pour Patricia, la retraite est une nouvelle aventure. Photo RL

Quant à Patricia Matteucchi, qui part à la retraite, elle a commencé son parcours à l'IME Vert Coteau. Née le 6 juillet 1955 et vivant à Thionville au foyer La Milliaire, elle a rejoint l'Esat L'Envol en mai 1976 pour travailler sur diverses activités de conditionnement et de nettoyage. Sa grande polyvalence lui a permis de travailler dans tous les ateliers de l'établissement, allant du conditionnement de parfum pour Condiluxe à la

LUTTANGE

Plusieurs points portés à l'attention des élus

Lors de sa dernière réunion, le conseil municipal a pris note du recours déposé par l'équipe opposante au tribunal administratif concernant le non-respect des délais de distribution des convocations du conseil municipal.

Autre point soumis à l'attention des élus, le souhait de faire parvenir aux membres absents et excusés un compte-rendu succinct du travail des commissions. Une demande de réflexion complémentaire relative à l'attribution des salles aux associations, du nom de la nouvelle salle, du règlement de location (location en semaine et/ou journalière), du forfait ménage et du choix du mobilier et de la vaisselle de la nouvelle salle, a par ailleurs été formulée.

Il a aussi été question d'une révision du règlement du concours des maisons fleuries. Plusieurs personnes ont émis le souhait que la visite se déroule plus précocement.

Les délibérations

Le conseil municipal a fait savoir qu'il était contre le transfert de la compétence habitat. Choix du matériel périscolaire : voté par 9 voix pour et 6 voix contre pour un montant de 9 684,96 € TTC (40 % subventionnés par la CAF). Baux de chasse 2015-2024 : les candidats à cette commission communale ont tous été élus à l'unanimité.

Transfert de la police spéciale de la circulation et du stationnement : voté à l'unanimité.

Suppression et créations de postes : le maire a proposé à l'assemblée la suppression d'un emploi de directeur à temps complet, créé par erreur, et la création d'un emploi d'adjoint d'animation en raison du remplacement de l'autre adjoint d'animation du périscolaire à temps non complet soit 16.17/35° pour l'animation du périscolaire, l'encadrement des enfants, le nettoyage des salles occupées par le périscolaire, la préparation pédagogique et en cas d'absences d'enfants, une mise à disposition au fonctionnement de la mairie. La personne secondera la directrice et sera chargée du nettoyage et du rangement journalier ainsi qu'une semaine après la sortie des classes et une semaine avant la rentrée scolaire.

Puis création d'un emploi d'adjoint technique 2° classe en raison du départ à la retraite de Mme Fichaux à temps non complet soit 6/35° pour le ménage à la maternelle et dans les bâtiments communaux. Le conseil, par 6 voix contre et 9 voix pour a adopté les modifications. Carrelage au rez-de-chaussée de l'espace socioculturel : format 30x30 puis 60x60 soit un surcoût de 7 500 €. 6 abstentions et 9 pour.

vu et entendu

Embellissement de la rivière

Le Syndicat intercommunal de la Canner, dont fait partie Elzange, va entreprendre des travaux d'entretien et de nettoyage des rives de la Canner. Ils seront réalisés par l'entreprise SW Environnement et s'étaleront sur l'ensemble des bords communaux de Buding, Inglande, Elzange et Kœnigsacker, et ceci du 24 septembre au 30 octobre. Pour tous renseignements, contacter François Zech ou Firmin Jungling, délégués de la commune, ou le président du Syndicat intercommunal, Arnaud Spet, en mairie de Kœnigsacker.

À NOTER

Collecte de sang

Guénange : l'Établissement français du sang et l'amicale des donneurs de sang bénévoles de Guénange et environs organisent une collecte ce lundi 22 septembre salle Pablo-Neruda de 15 h 30 à 19 h 30. Les besoins en produits sanguins sont importants. Venez nombreux faire le geste qui sauve !

Pétanque

Guénange : la Pétanque guénaigeoise organise un tournoi aujourd'hui, sur son terrain rue du Réve. Ce concours gratuit, en doublettes formées, est le challenge Pelayo. Jet du but à 14 h 30. Cet événement est réservé aux Guénaigeois, licenciés ou non.

DISTROFF

Tennis de table

Il n'y a pas d'âge, de 7 à plus de 77 ans, pour avoir envie de taper dans la petite balle et se retrouver au centre culturel de Distroff tous les mardis et jeudis à partir de 19 h 30 pour découvrir le tennis de table.

Inscriptions : René Rohr, 20, rue du Château d'eau 57925 Distroff (tél. 07 51 64 02 27).

Bienvenue à Clémence

Une petite Clémence est venue agrandir le foyer de Thierry Maracchi, informaticien, et de son épouse, née Agnès Thiebaut, employée administrative, domiciliés à Distroff. Nos félicitations aux heureux parents et nos vœux de prospérité au bébé.

ELZANGE

Location de la chasse

Les propriétaires de terrains situés sur le territoire de la commune sont invités à se présenter à la mairie, ce lundi 22 septembre entre 16 et 19 h, afin de se prononcer sur l'affectation à donner au produit du bail de la chasse communale pour la nouvelle période comprise entre le 2 février 2015 et le 1° février 2024.

Tout propriétaire peut se faire représenter par un mandataire muni d'une procuration écrite revêtue de la signature du propriétaire concerné, légalisé par le maire de son domicile.

VOLSTROFF

Conseil municipal

Les élus de la commune se retrouveront en mairie ce lundi 22 septembre, à 20 h, pour une séance ordinaire consacrée à des informations, la chasse communale et les points divers.